



COURSE DE CÔTE DE HOUYET – 8 Septembre 2019

REGLEMENT PARTICULIER NATIONAL

I. PROGRAMME GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

- Le 12/08/ 2019 :** Parution du règlement particulier.
- Le 04/09/ 2019 à 20h00:** Clôture des inscriptions à droits simples
- Le 07/09/ 2019 :**
de 16h à 20h00 : Vérifications sportives et techniques
- Le 08/09/ 2019**
- de 07h00 à 08h00 :** Vérifications sportives et techniques complémentaires
(Uniquement avec accord de la Direction de Course)
Clôture des inscriptions à droits majorés
- À 08h00 :**
- de 08h00 à 12h30 :** Essais officiels chronométrés.
- à 13h00 :** Affichage de la liste des pilotes et véhicules qualifiés.
- à 14h00 :** Début des montées de course.
- A l'arrivée du dernier concurrent : Affichage du Classement provisoire
Ouverture du délai de réclamation
Remise des prix.
- 30' après affichage classement provisoire : Classement Final.

II. ORGANISATION

1. Généralités

- 1.1. L'Ecurie Bayard organise le 09 /09/2019 la Course de côte Nationale « Open » de Houyet – MEMORIEL BERNARD GOSSET
- 1.2. N° de Visa RACB Sport : **2019-HCC8-HOU en date du 19/08/2019**

2. Comité d'Organisation, Secrétariats, Officiels

- 2.1. Président du Comité d'Organisation :
Mr. HENROT Hugues Rue de Meursault 22 à B – 5590 Leignon
Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49
E-mail : heh@belgacom.net
- 2.2. Adresse du secrétariat de l'épreuve :
Mr. HENROT Hugues Rue de Meursault 22 à B – 5590 Leignon
Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49
E-mail : heh@belgacom.net
website : <http://www.ecurie-bayard.be>
- A partir du 08 /09 /2019 à 07h30 :
Adresse : CHAPITEAU BAYARD,
Le Maupas, rue de la station à B –5560 HOUYET Tél. : + 32 (0) 475 39 63 49

2.3. Officiels

Directeur de Course :	HENROT Hugues	- lic. 1844
Directeur de Course Adjoint :	GERARD Jean-Marie	- lic. 3803
Responsable de la Sécurité :	DEBARSY André	- lic. 3507
Starter :	GERARD Jean-Marie	- lic. 3803
Secrétaire de l'épreuve :	FOURNEAUX Chantal	- lic. TBA
Responsable des relations Concurrents :	BLASUTIG Léon	- lic. 0027
Médecin chef :	Dr. DEUTCHOUA DJENGOUE Esther	- lic. 3799
Commissaires sportifs		
Président de collège :	VRANCKEN Michel	- lic. 0550
Membres :	DHONDT Jan	- lic. 2385
Stagiaire(s) :	LUMAYE Aurore	- lic. 3414
Secrétaire du Collège :	FOURNEAUX Chantal	- lic. TBA
Délégué technique :	MOSBEUX Jean-Guy	- lic. 3412

3. Tableau officiel d'affichage

- 3.1. Tout additif, communication et décision, ainsi que les classements, seront affichés au tableau officiel d'affichage situé au CHAPITEAU BAYARD, rue de la Station à Houyet

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

4. Généralités

- 4.1. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International de la FIA 2019 et à ses annexes, aux Règlements Sportif et Technique des courses de côte du RACB 2019 et leurs annexes, aux règlements du RACB Sport 2019 et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncées uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportif et Techniques des courses de côte du RACB 2019 figurent sur les sites web suivants : www.racb.com et www.coursedecote.be.

Seuls les textes français de ces différents règlements font foi.

- 4.2. La compétition compte pour le(s) championnat(s) suivant(s) :
- Championnat de Belgique des courses de côte

5. Parcours

- 5.1. L'épreuve se déroulera sur le parcours de la RN929 (entre Houyet-Gare et la RN94), qui présente les caractéristiques suivantes:

Longueur de la côte : 2350 mètres.

Dénivellation : 125 mètres.

Pente moyenne : 5.32%.

Départ : Altitude : 120m. Coordonnées GPS : 50°11'26.00"N _ 5°00'29.35" E

Arrivée : Altitude : 245 m. Coordonnées GPS : 50°11'36.50"N – 5°01'57.53" E

6. Véhicules admis : Pour tout renseignement technique : sport@racb.com

- 6.1. Sont admis à participer : tous les véhicules répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la F.I.A. et/ou aux prescriptions techniques du R.A.C.B.-Sport.

Ces véhicules seront répartis dans les catégories conformes au chapitre II - Classements, Article 2 Groupes et Classes du règlement sportif course de côte 2019 du RACB Sport

7. Inscriptions

- 7.1. Le participant doit adresser la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée en caractères imprimés, au secrétariat (voir Art. 2.2) avant le **04/09 /2019 à 20h00**.

Si cette demande est envoyée par télécopie ou par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard avant **le 04/09/2019 à 09h00 à info@ecurie-bayard.be**

- 7.2. Les concurrents et conducteurs qui désirent prendre part à une compétition nationale à l'étranger ne pourront le faire qu'avec l'autorisation préalable de leur ASN. (Art.2.3.8 du Code de sportif de la FIA 2019)

8. Droits d'engagement (Voir Article 7 du Règlement Sportif Courses de côte 2019)

- 8.1. 130,00 € avec la publicité facultative de l'organisateur
180,00 € sans la publicité facultative de l'organisateur.

Pour les membres de l'Asbl Ecurie Bayard en ordre de cotisation 2019, les droits d'engagement s'élèvent à 112,50 €

Les droits d'engagement sont à payer par virement au compte n° BE33 0018 3636 0146 de l'asbl Ecurie Bayard avec la mention «CC Nationale de Houyet 2019» et ce, pour le 04/09/2019. **Passé ce délai, une majoration de 50 Euros pourra être exigée.**

- 8.2. L'inscription ne sera acceptée que si elle est accompagnée des droits d'engagement dans le délai fixé à l'Article 7

IV. VERIFICATIONS - PARC FERME

9. Vérifications sportives & techniques

- 9.1. Les vérifications sportives se dérouleront le **07/09/2019** de 16h00 à 20h00 et seront situées au CHAPITEAU BAYARD, au pied de la côte à Houyet

- 9.2. Les vérifications techniques se dérouleront le **07/09/2019** de 16h00 à 20h00 et seront situées au Rue du Camping (près du passage à niveaux) à Houyet

- 9.3. Les contrôles particuliers (pesage, etc.) auront lieu: Garage Baudouin à Feschaux

10. Parc fermé

- 10.1. Le parc fermé est situé sur la RN929 (100m après après le pont sur la Lesse), à Houyet. Le parc des coureurs sera situé Place de la Gare, rue de la Station et rue St Roch à Houyet.

V. PRIX ET COUPES, REMISE DES PRIX

11. Prix et coupes

11.1. Les prix, coupes et trophées suivants seront distribués:

Classement par catégorie

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------|--------------------------------------|-----------------|
| • 1 ^{er} pilote belge : | Coupe + 0.000 € | • 1 ^{er} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |
| • 2 ^{ème} pilote belge : | Coupe + 0.000 € | • 2 ^{ème} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |
| • 3 ^{ème} pilote belge : | Coupe + 0.000 € | • 3 ^{ème} pilote étranger : | Coupe + 0.000 € |

Classement par classes

- 1^{er} : Coupe + 0.000 €
- 2^{ème} : Coupe
- 3^{ème} : Coupe

Prix Spéciaux

- 1^{ère} Dame : Coupe
- Inter-Ecuries : Coupe

12. Remise des Coupes et Prix

La remise des prix se déroulera durant le parc fermé.

Elle aura lieu à l'endroit suivant : sous le Chapiteau BAYARD, rue de la Station à Houyet, au maximum 60' plus tard des classements finaux.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DES COURSES DE COTE 2019
COURSE DE COTE DE HOUYET Date : 08/09/2019

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Reçu le	Payé le	Vérif. Technique	Vérif. Licence	Groupe/Classe	Numéro attribué

SVP compléter en lettres capitales et lisiblement

Je soussigné (pilote) Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code Postal : Localité : N° Tél. :

Né le : Adresse e-mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement de la **course de côte de HOUYET 2019** du **08/09/2019**, m'engage à en observer toutes les prescriptions de la façon la plus stricte.

Je certifie sur l'honneur que la voiture pour laquelle je sollicite un engagement est conforme à la réglementation ainsi qu'au passeport technique attribué au véhicule et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée.

A COMPLETER ENTIEREMENT en LETTRES CAPITALES et LISIBLEMENT FAUTE D'ETRE ADMIS

PILOTE

Nom ou Pseudonyme (validé RACB):..... Nationalité :

N° Licence : Ecurie :

CONCURRENT (écurie)

Nom : N° Licence « Concurrent » :

VOITURE

Marque : Type :

Cylindrée. : Turbo Groupe : Classe :

N/BN	A/BA	E1/GT/S	EX/E2-SH	D/E2-SS	CN/E2-SC
1 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	4 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	7 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	11 <input type="checkbox"/> 0-2000cc	15 <input type="checkbox"/> 0-1600cc	19 <input type="checkbox"/> 0-1600cc
2 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	5 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	8 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	12 <input type="checkbox"/> > 2000cc	16 <input type="checkbox"/> F3	20 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc
3 <input type="checkbox"/> > 2000cc	6 <input type="checkbox"/> > 2000cc	9 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	CM	17 <input type="checkbox"/> 1601-2000cc	21 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc
		10 <input type="checkbox"/> > 3000cc		18 <input type="checkbox"/> 2001-3000cc	H
			13 <input type="checkbox"/> 0-1003cc		23 <input type="checkbox"/>

Date : / ... / 2019

Signature du pilote (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

A renvoyer avant le 04/09/2019 à 20h00